

**CPT-26**

# **IFRS : COMPRENDRE LES NORMES COMPTABLES ET MAITRISER LES ETATS FINANCIERS**

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

*A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :*

- Permettre aux participants de maîtriser les normes comptables IAS IFRS
- Identifier les différences entre les normes françaises et américaines
- Être capable d'établir les états financiers en normes IAS / IFRS

## **CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :**

- **Analyse comparative des deux référentiels comptables : French GAAP versus US GAAP**
  - ✓ Apprécier les différences conceptuelles
  - ✓ Connaître les obligations légales
  - ✓ Appréhender les différents cadres comptables
  - ✓ Connaître les règles de présentation des comptes
- **Point sur l'harmonisation comptable internationale**
  - ✓ Maîtriser les principes et les enjeux de la normalisation
  - ✓ Comprendre la structure et le rôle de l'IASB
  - ✓ Appréhender les normes IAS / IFRS
    - Prendre connaissance des principes applicables aux normes IFRS
    - Résumé des principaux impacts de l'introduction des normes
    - Impact de l'introduction des normes en Europe
- **Savoir comment établir les états financiers en normes IAS / IFRS**
  - ✓ Connaître le fonctionnement des comptes consolidés
  - ✓ Rédiger le compte de résultat
  - ✓ Rédiger le tableau de flux de trésorerie
  - ✓ Rédiger le tableau de variation des capitaux propres
  - ✓ Appréhender les méthodes comptables et les notes explicatives aux comptes annuels
- **Maîtriser les principales écritures de retraitement en norme IAS/IFRS**
  - ✓ Présentation des états financiers : IAS 1
  - ✓ Évaluation des stocks : IAS 2

- ✓ Corrections d'erreur et changement de méthodes comptables : IAS 8
  - ✓ Traitement des événements postérieurs à la clôture : IAS 10
  - ✓ Calcul et comptabilisation des impôts différés : IAS 12
  - ✓ Coût d'acquisition des immobilisations : IAS 16
  - ✓ Traitement des opérations de crédit-bail et des locations : IAS 17
  - ✓ Comptabilisation des opérations de retraite : IAS 19
  - ✓ Traitement comptable des regroupements d'entreprises : IAS 22
  - ✓ Informations relatives aux parties liées : IAS 24
  - ✓ Opérations de couverture : IAS 32
  - ✓ Calcul et présentation des gains par action : IAS 33
  - ✓ Amortissements économiques et notion d'impairment : IAS 36
  - ✓ Provisions pour dépréciation et pour risques et charges : IAS 37
  - ✓ Frais de recherche et développement : IAS 38
  - ✓ Instruments financiers : IAS 39
  - ✓ Reconnaissance et mesure des placements immobiliers : IAS 40
- Gérer le double référentiel IAS / IFRS
    - ✓ Bien gérer la transition vers les normes IAS / IFRS
    - ✓ Adapter sa communication financière
    - ✓ Identifier les informations à produire

## PUBLIC CIBLE :

- Comptables
- Cadres financiers
- Contrôleurs de gestion

## DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

## ANIMATEUR :

Consultant avec une longue expérience